



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 2 mai 2023 à 9 h 10 à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, messieurs les conseillers Daniel Champagne, président, Gilles Chagnon et Mario Aubé formant quorum du comité.

Est absent, monsieur le conseiller Marc Bureau.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Catherine Marchand, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, Martin Dalpé, directeur de cabinet, Martin Bisson et Daniel Feeny, attachés politiques et M^e Véronique Denis, greffière ainsi que Rachel Rivard, chef d'unité, Communications.

CE-2023-343

BILAN DU COMITÉ-CHOC EN LOGEMENT - ANNÉE 1

CONSIDÉRANT l'engagement du programme du conseil d'assumer ses responsabilités et s'engager dans un processus de collaboration autant avec les partenaires du milieu qu'avec les différents niveaux de gouvernement pour pallier la crise du logement;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a déclaré l'état d'urgence en logement le 22 septembre 2020 par la résolution numéro CM-2020-560;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau subit la crise du logement depuis plusieurs années et que le taux d'inoccupation de logements est désormais sous les 1,1 %;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau doit répondre à cette situation et soutenir davantage les populations vulnérables par la construction de nouveaux logements sociaux, abordables et communautaires;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau Programme d'habitation abordable Québec est un nouvel outil supplémentaire disponible pour accélérer la livraison de logements sur notre territoire, de façon complémentaire au programme AccèsLogis;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau veut passer de la réflexion à l'action, en mode solution;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau doit passer en vitesse grand V pour être capable de livrer un maximum de logements sur son territoire en tirant le maximum des programmes en place;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau doit coordonner ses efforts pour maximiser la livraison en matière d'habitation et de logement;

CONSIDÉRANT QUE le Comité-choc a été créé le 15 mars 2022 par la résolution numéro CM-2022-211;

CONSIDÉRANT QUE le Comité-choc a entrepris ses travaux au cours de la dernière année;

CONSIDÉRANT QUE le Comité-choc a multiplié les rencontres avec les diverses parties prenantes du milieu de l'habitation sociale et communautaire;

CONSIDÉRANT QUE le Comité-choc est intervenu auprès du gouvernement du Québec et du Canada pour proposer des solutions à la crise du logement;

CONSIDÉRANT QUE le Comité-choc a présenté au comité exécutif une série de recommandations visant à accélérer la mise en chantier en termes de logement social et communautaire :

1. Encadrer à l'intérieur des programmes et politiques existants des mesures d'aides additionnelles pour les projets AccèsLogis et PHAQ et qui pourront se déployer via des :
 - a. contributions monétaires additionnelles;
 - b. dons de terrain;
 - c. dons d'infrastructure;
 - d. crédits de taxes;
2. Modifier le programme de revitalisation visant à promouvoir la construction domiciliaire de son centre-ville identifié l'Île de Hull visant à :
 - a. le moduler afin d'offrir des contributions spécifiques pour les projets de logements abordables réalisés dans le cadre de programmes gouvernementaux;
3. Élargir le Programme de réhabilitation environnementale des friches industrielles ou proposer un autre mode afin que les projets de logements abordables bénéficient de subventions pour la décontamination. Travailler conjointement avec la SHQ pour structurer les programmes afin de rendre admissibles les coûts de décontamination;
4. Mandater l'administration à valider avec la SHQ les balises pour l'utilisation des sommes résiduelles de l'entente tripartite de mars 2022. Inclure à l'intérieur de cette entente des dispositions pour rendre admissibles les coûts non couverts par les programmes dont les coûts de décontamination des terrains;
5. Inclure dans la Politique de transactions immobilières, l'obligation d'inclure des logements réalisés dans le cadre d'un programme de logements abordables lorsque des terrains sont cédés par la Ville, soit par appels d'offres ou via une négociation de gré à gré :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité mandate l'administration à inscrire les propositions du Comité-choc au plan d'action de l'année 1 de la stratégie de logement abordable.

Adoptée

CE-2023-344

SUBVENTION DE 5 700 \$ - SOUTENIR LES PROJETS ANNUELS DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE LIMBOUR - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - LOUIS SABOURIN

CONSIDÉRANT QUE l'Association des Résidents de Limbour a fait une demande de financement pour sa programmation « Animons Limbour »;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Louis Sabourin désire subventionner ce projet à même son budget discrétionnaire;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé par l'élu est de 5 700 \$ et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 5 700 \$ à l'ordre de l'Association des Résidents de Limbour, 20, rue du Père-Bériault, Gatineau, Québec, J8V 1N2, à titre de subvention pour sa programmation « Animons Limbour ».

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2023.

Adoptée

CE-2023-345

SOUSSION 2022 SP 260 - INSPECTION ET ENTRETIEN DES GÉNÉRATRICES - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Way Power Solution inc., 2-22, rue de Valcourt, Gatineau, Québec, J8T 8G8, pour les trois bordereaux de l'inspection et entretien des génératrices pour une période de trois ans, pour un montant total approximatif de 2 667 086,58 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 15 mars 2023, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Après la première année du contrat, les prix unitaires seront révisés annuellement, le tout basé sur l'indice de prix à la consommation de Statistique Canada.

Les fonds à cette fin seront pris à même les divers postes budgétaires concernés.

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires aux budgets des années 2024 à 2026 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2023.

Adoptée

DANIEL CHAMPAGNE
Président
Comité exécutif

M^e VÉRONIQUE DENIS
Greffière
Comité exécutif